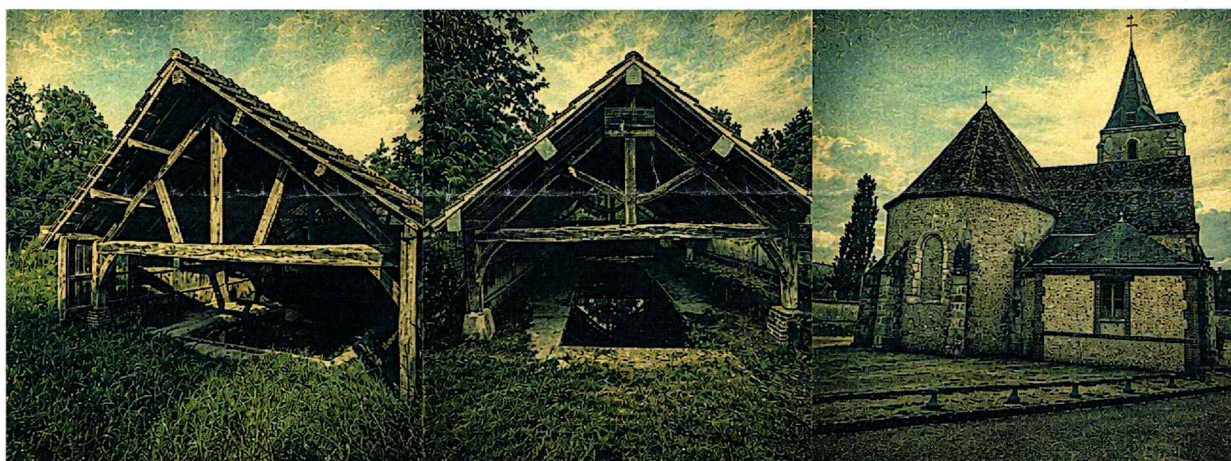




Journées du patrimoine 19 et 20 septembre, partie « commune de Chaudon »...

La commune a préparé un programme riche pour les journées du patrimoine, sur plusieurs sites. Dans la salle de l'Arsenal (ancienne caserne des pompiers, rue du Carrefour), il y aura une **exposition de photos anciennes**. Ouverture de 10 heures à midi puis de 14 à 17 heures le samedi. Et de 14 à 17 heures le dimanche. Par ailleurs, l'**église** sera ouverte au public (avec accueil sur place) aux mêmes horaires. Enfin, les **deux lavoirs** de Chaudon ont été nettoyés pour être admirés lors d'une promenade. Le premier est situé entre les numéros 96 et 98 de la Route nationale. Pour le second, il faut emprunter le chemin entre les numéros 15 et 17 rue de la Fontaine.



... Journées du patrimoine 26 et 27 septembre, partie (privée) « moulin de Mormoulins »

L'autre organisation des journées du patrimoine est privée, et est décalée au week-end suivant. Le propriétaire du moulin de Mormoulins, M. Jolly, en propose la visite, les samedi et dimanche à raison de trois possibilités dans la journée, une le matin et deux l'après-midi. Attention, il faut s'inscrire au préalable sur ce lien (en remplissant le questionnaire en bas) : <https://chaudon.fr/patrimoine-2026.html>. Par mesure de sécurité, les enfants trop jeunes ne sont pas admis.



Quelles actions du CCAS (centre communal d'action sociale) voulez-vous ?

Vous recevez, en même temps que ce Petit Chaudonnais, un questionnaire pour connaître vos attentes par rapport au CCAS de la commune. Ce même questionnaire, s'il obtient suffisamment de réponses, pourrait nous servir pour dresser un profil sociologique de la commune : il est donc important de répondre, que vous vous sentiez personnellement concerné, ou non, par une action sociale. Le CCAS est présidé de fait par le maire (Antoine Jeandey), et compte pour membres, pour moitié des élus du Conseil municipal, et pour moitié d'autres Chaudonnais non élus désignés par le Conseil municipal. Lors de sa première réunion, Alexia Fauveau en a été élue première vice-présidente, Gaëlle Thiébaut Noblet deuxième vice-présidente. Cette organisation a pour vocation de venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés, que ce soit en agissant directement, ou en les orientant vers les services qui correspondent exactement à leurs besoins.

Travaux de réfection des trottoirs rue de la Cave et Chemin Creux

Les trottoirs vont être refaits rue de la Cave et Chemin Creux. Les **travaux** débuteront la dernière semaine d'octobre et dureront **5 semaines** soit également tout le mois de novembre. La **circulation** sera limitée aux seuls riverains.

Week-end des 3 et 4 octobre du Comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Chaudon organise deux manifestations ce week-end à la salle des associations. Le samedi 3 octobre, il y aura le **loto**. Ouverture des portes à 18h30, début des jeux à 20 heures. De nombreux lots (bons d'achat, smartphone, TV connectée...). Buvette et possibilités multiples de grignotages sur place.

Réservations par sms à l'un de ces trois numéros : 06.75.47.48.59. ou 06.80.06.31.69. ou 06.82.01.22.24.

Le dimanche 4 octobre, **thé dansant**. De 14 heures à 18h30, animé par Dominique Sorin. Inscriptions par sms aux mêmes numéros.

Message du club Chaudon Loisirs seniors

Venez nous retrouver le lundi des semaines paires de 14 heures à 17h30, salle des associations, pour passer un bon après-midi à jouer à jeux de société et retrouver d'autres personnes. Le **loto** du club se déroulera le 15 novembre.

Après-midi « jeux de société » du Comité d'entraide

Le Comité d'entraide aux personnes âgées organise un après-midi « jeux de société » le 11 novembre, de 14 à 18 heures, le mercredi 11 novembre. Cette réunion a vocation à être intergénérationnelle, tout le monde peut participer.

Recensement obligatoire

Tous les jeunes Chaudonnais doivent se faire recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16e anniversaire. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

Désherbage, entretien des haies, élagage

Nous rappelons à l'obligation qu'ont tous les habitants de désherber devant chez eux, également d'entretenir leurs haies côté chaussée. Particulièrement cette année, avec la météo de cet été, de nombreux arbres présentent des branches mortes : il faut les élaguer avant qu'un accident n'arrive. Chacun est responsable des arbres qui sont sur sa propriété.

Le tout en respectant les horaires du bruit bien sûr.

Entretien des fossés et faucardements

C'est le bon moment pour entretenir les fossés ! Il appartient aux propriétaires des terrains de retirer mauvaises herbes et toutes les autres entraves à la bonne circulation de l'eau. Des fossés bien entretenus permettront, le moment venu, d'atténuer l'ampleur des crues et inondations.

L'équipe municipale (conseil du 8 septembre 2026)



De gauche à droite (voir aussi les numéros).

1. Arnaud Croquesel (adjoint),
2. Ludovic Taugourdeau,
3. Marie-Agnès Leleu,
4. Thierry Rideau,
5. François-Xavier Borel (adjoint),
6. Cécile Gambier,
7. Mélanie Boisseau,
8. Antoine Jeandey (maire),
9. Artur Fernandes,
10. Daniel Boiry,
11. Annick Berland,
12. Régine Besnard (première adjointe),
13. Romain Ferrand,
14. Christophe Legeay,
15. Alexandra Guinedot (adjointe),
16. Lydia Baron,
17. Alexia Fauveau,
18. Yannick Mafille,
19. Gaëlle Thiébaud Noblet (adjointe).

Photo : Emeline Baron



Septembre 2026. N°136.

Mairie de Chaudon. 02.37.82.30.51. mairie@chaudon.fr. Ouverte au public du lundi au jeudi de 10h30 à 12 heures. Lundis, mardis et jeudis également de 16h30 à 19 heures.

Permanences. Maire (Antoine Jeandey) les lundis, mardis et jeudis de 10 à 12 heures.

Adjoints. Régine Besnard : mercredis de 17 à 18 heures. Arnaud Croquesel : mercredis de 17h30 à 18h30. Alexandra Guinedot : lundis de 15 à 16 heures. François-Xavier Borel : vendredis de 17h30 à 18h30. Gaëlle Thiébaud Noblet : lundis de 18 à 19 heures.